

## LIVRE

## La « vie bonne »

Quelques textes inédits d'un penseur majeur de la crise du XX<sup>e</sup> siècle et de la société de marché

Si vous ne connaissez pas Polanyi, l'occasion vous est donnée de découvrir un des penseurs les plus importants du XX<sup>e</sup> siècle. Karl Polanyi (1886-1964), d'origine hongroise, s'est exilé en Angleterre en 1933, puis au Canada. Proche du philosophe Lucacs, il est un des principaux représentants de l'anthropologie économique. Il a fallu attendre près de quarante ans pour que son livre le plus célèbre, *La Grande Transformation*, soit publié en France (Gallimard, 1983). En historien de l'économie, il montrait comment l'idée de marché s'était imposée en Occident. Il y analysait « l'effondrement » de la société européenne du XIX<sup>e</sup> siècle, qui conduira à « l'autodestruction de la civilisation », culminant de 1929 à 1945.

Les essais réunis dans cet ouvrage ont été écrits entre 1922 et 1964. De l'étude du commerce en Mésopotamie jusqu'à l'avènement de la société de consommation, ils offrent un panorama de la pensée d'un homme inclassable, et engagé. Il est permis, et même recommandé, de lire ces quelque quarante articles dans le désordre ; ils sont aussi le témoignage personnel d'une traversée passionnante du XX<sup>e</sup> siècle.

Au cœur des interrogations de Polanyi se situe la question de savoir ce qu'est la « vie bonne ». Pour Polanyi, « le marché n'est pas une institution naturelle » ; l'*homo œconomicus* est une construction. Parmi les influences majeures de Polanyi, on trouve Marx, Weber, mais aussi Rousseau et Aristote. Pourquoi Aristote ? Parce qu'il a découvert l'économie ; parce qu'il a été le premier à tenter une « critique de l'économie ». Pour le philosophe grec, l'introduction du gain

monétaire ne pouvait que « perturber » le concept de « vie bonne ». D'Aristote, Polanyi retient que le profit ne saurait constituer « une fin en soi ». Et que « la vie bonne [devrait être] l'objectif d'une culture nouvelle et plus humaine ».

Ce qui frappe, chez Polanyi, c'est d'abord son extraordinaire lucidité. En juillet 1933, il écrit un article intitulé *Hitler et l'économie*. A cette date, il ne se fait déjà plus aucune illusion sur « l'aventure romantico-planificatrice » et le projet d'« Etat total » des nazis. Pour Polanyi, la croyance en un « marché autorégulateur » a contribué à « la fabrique du diable ». Dans *L'Essence du fascisme*, il note, en 1935 : « L'essence philosophique cachée du fascisme en fait l'ennemi commun aussi bien du socialisme que du christianisme. »

## ESSAIS

Karl Polanyi

Seuil, coll. « Economie humaine », 582 p., 29 €

Ce qui frappe aussi, en lisant Polanyi, c'est son actualité. Il a conceptualisé avant tout le monde la « société de marché », et le « fossé entre économie et politique » propre au monde moderne. Dans *La Liberté dans une société complexe*, il examine, en 1957, « la fin de la liberté de l'individu face à la société ».

Karl Polanyi pensait que la civilisation technique menaçait l'intégrité de l'homme. Que le « moyennisme », c'est-à-dire le désir de ressembler à son voisin et la peur d'être différent [saurait] non seulement la personne mais la société ». Et que l'on pouvait être socialiste et défendre l'individu. Karl Polanyi vieillit bien. ■

PHILIPPE ARNAUD

## Des contrats plus justes entre multinationales et pays pauvres

Pour rétablir l'équilibre entre entreprises et gouvernements, un fonds international pourrait mettre des négociateurs de haut niveau à la disposition des seconds

## KARL P. SAUVANT

Certains pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe de l'Est et d'ailleurs sont en train d'abroger ou de renégocier des contrats avec des entreprises multinationales, et d'autres sont susceptibles d'en faire autant. Cela pourrait coûter très cher aux uns comme aux autres. Certes, les gouvernements pourraient obtenir des termes plus avantageux, mais ils pourraient aussi être mêlés à des querelles judiciaires internationales et décourager ainsi d'autres investisseurs. Pour les entreprises, ces renégociations sont synonymes d'incertitude et de possibles interruptions de production et de revenus.

Des modifications du rapport de forces (généralement en raison de l'évolution des prix des matières premières), de l'approche idéologique ou économique de certains projets peuvent déboucher sur des renégociations, surtout lorsqu'il s'agit de gros investissements en ressources naturelles et en infrastructures. Mais, bien souvent, la raison est que le pays d'accueil considère qu'un contrat est injuste.

Même si un observateur extérieur peut penser que le contrat est « juste », il arrive dans certains cas que le pays d'accueil ne possède pas l'expertise nécessaire pour négocier le meilleur contrat possible – une situation fréquente lorsque les multinationales négocient avec les pays les moins développés (les cinquante pays les plus pauvres du monde, la plupart en Afrique subsaharienne). L'accord de 2005 entre Mittal et le Liberia (renégocié en 2007) et divers contrats avec le Congo relèvent sans doute au moins en partie de cette catégorie, tout comme certains marchés avec des pays de l'ex-Union soviétique.

Supposons qu'un contrat de pétrole ou de cuivre de 500 millions de dollars doive être négocié. Il est fort probable que ce contrat implique une grande multinationale capable d'aligner une équipe de négociateurs composée de juristes, de géologues et d'analystes financiers de premier ordre qui savent arbitrer, par exemple, entre taxes et royalties, et savent présenter les choses dans un langage approprié. Le pays d'accueil, en revanche, ne

peut tout simplement pas être à la hauteur d'une pareille équipe. Il ne sait peut-être même pas quoi demander.

Le contrat qui en résulte est d'autant plus problématique qu'il est susceptible d'impliquer l'une des ressources les plus importantes du pays d'accueil, qui peut générer des revenus plus prévisibles et sans doute supérieurs à l'aide au développement officielle – et sur une longue durée. Ainsi, sans même qu'il soit question de corruption, il n'est en rien surprenant qu'un nouveau gouvernement exige qu'un contrat soit renégocié.

Comment jouer à égalité avec les multinationales ? En théorie, le pays d'accueil peut

« Ni la Banque mondiale ni les banques de développement régional n'ont le savoir-faire interne ou même les fonds permettant d'apporter une assistance technique »

engager ses propres experts internationaux pour l'assister lors des négociations. Mais les pays pauvres manquent en général des fonds nécessaires pour s'acquitter des honoraires d'une telle équipe. Et ni la Banque mondiale ni les banques de développement régional n'ont le savoir-faire interne ou même les fonds permettant d'apporter une assistance technique.

Et si les multinationales fournissaient ces fonds ? De toute évidence, les multinationales veulent des marchés qui leur soient le plus favorables possible ; mais elles veulent aussi des contrats durables, qui ne soient pas désavoués par le gouvernement suivant. Elles ont donc tout intérêt à négocier un mar-

ché juste, et qui soit considéré comme juste. En outre, pour les grands marchés, les coûts des équipes de négociation sont relativement réduits et peuvent être remboursés grâce aux revenus générés par le projet.

Mais même si une entreprise choisit cette approche, les problèmes restent nombreux. Comment la mettre en place sans que cela ne ressemble à de la corruption, si l'entreprise donne directement les fonds au gouvernement ? Et comment les entreprises peuvent-elles empêcher qu'une partie de ces fonds soit mal employée, par exemple si le pays engage une équipe de médiocre qualité ?

La solution pourrait être de créer un outil d'aide aux contrats d'investissement (Investment Contract Aid Facility – ICAF), sous l'égide d'une organisation respectée. L'ICAF fonctionnerait comme un compte bloqué auquel l'entreprise verserait les fonds nécessaires pour que le pays d'accueil puisse engager une équipe de négociation. Le gérant de ce compte bloqué inviterait ensuite le pays à choisir une équipe, en suggérant le genre de qualités nécessaires et peut-être même en fournissant une liste d'experts.

Le pays serait libre de choisir sa propre équipe, mais le gérant du compte bloqué, aidé d'un conseil consultatif international composé d'experts volontaires, devra garantir son niveau d'excellence. Le résultat serait d'obtenir un contrat aussi juste que possible dans les circonstances données – et qui soit perçu comme tel.

Il suffirait qu'une poignée de PDG d'entreprises multinationales et de premiers ministres annoncent qu'ils sont prêts à envisager l'utilisation d'un tel outil au cas par cas. Certes, cela ne mettrait pas un terme à l'abrogation ou à la renégociation de contrats, mais cela éliminerait une de leurs causes principales et rendrait service autant aux pays qu'aux entreprises. ■

Karl P. Sauviant dirige le Programme sur l'investissement international de l'université Columbia ; il est codirecteur de l'Initiative Ville du millénaire.

© Project Syndicate, 2008  
(www.project-syndicate.org).

Traduit de l'anglais par Bérengère Viennot.

## PARUTION

## LA FRANCE EST-ELLE EN FAILLITE ? Quinze propositions pour en sortir

par Christian Saint-Etienne  
Ex-conseiller de François Bayrou devenu colistier de Jean Tiberi à Paris, le professeur d'économie propose un véritable livre-programme. Rebondissant sur la phrase du premier ministre, François Fillon, en septembre 2007 – « L'Etat est en faillite » –, il estime que « l'échéance d'une telle crise n'est pas si lointaine si l'on ne réduit pas massivement et rapidement le déficit public » et évoque une « faillite économique » du modèle de croissance français et même une « faillite morale et intel-

lectuelle », par refus du changement. Il pourfend la réduction du temps de travail, le départ précoce à la retraite, l'impôt sur la fortune (ISF), les dépenses publiques non productives et propose les 37 heures hebdomadaires (pour un gain de pouvoir d'achat « de plus de 5 % »), des investissements massifs dans les infrastructures de transport et les technologies d'avenir, la création de sept à huit grandes « régions de gouvernement » ou la refonte du financement – par la CSG, une TVA réaménagée ou une taxe sur le chiffre d'affaires – de la protection sociale collective.

(Bourin Ed, 160 p., 15 €.) A. DE T.

**Précision** Dans notre article intitulé « Comment la ville d'Yverres a redressé des finances en perdition » (« Le Monde Economie » du 4 mars), nous avons évoqué le contentieux intervenu entre la ville d'Yverres (Essonne) et la société Sogeres lorsque la nouvelle municipalité a décidé de résilier la concession du service de restaura-

tion municipale accordée à la société, « en gagnant un procès contre la Sogeres pour la sortir de ce mauvais pas ». La Sogeres a réagi, en nous faisant parvenir, la précision suivante : « Au contraire, la Sogeres a gagné son procès contre la ville d'Yverres. Par arrêt du 13 avril 2006, la cour administrative d'appel de Paris a condamné la ville d'Yverres à verser à la société Sogeres la somme de 952 953 euros majorée des intérêts légaux à compter du 31 mai 2004, et à rembourser à la société la moitié des frais d'expertise et 5 000 euros au titre des frais de justice ».

Dans un précédent arrêt du 10 juillet 2003, la cour administrative d'appel avait statué que l'annulation du contrat de concession « déclaré nul à bon droit par le tribunal administratif de Versailles » ouvrait droit au remboursement de certaines dépenses supportées par la société Sogeres et ordonné une expertise. ■

## Environnement : frugalité non ordonnée n'a pas d'effet

Selon l'économiste Blake Alcott, une restriction de la consommation individuelle ne peut être bénéfique que si elle est organisée et réglementée au niveau mondial

## ANNE TEYSSÈDRE

Pour alléger l'impact de l'humanité sur l'environnement, la stratégie de « frugalité », c'est-à-dire de moindre consommation individuelle, peut à première vue sembler efficace. Manger moins de viande, réduire ses déplacements, choisir une voiture économe en énergie ou, mieux, opter pour le train, bref adopter un comportement plus « sobre », devraient contribuer à réduire l'empreinte écologique des hommes sur la Terre... Dans un article à paraître dans *Ecological Economics* (n°64, 2008, pp. 770-786), l'économiste suisse-américain Blake Alcott montre qu'il n'en est rien sans organisation collective : dans une économie de marché non réglementée, les initiatives environnementales individuelles sont vouées à l'échec.

Depuis plus de trente ans, les principales stratégies prônées pour limiter l'impact de l'humanité sur l'environnement visent à réduire ou modérer l'une de ses trois principales composantes, telles qu'identifiées par Paul Ehrlich et John Holdren en 1974, soit : l'effectif de la population mondiale (P), la consommation individuelle (A, pour affluence en anglais), et l'impact de la technologie sur l'environnement (T).

Dans un autre article, actuellement en ligne sur ScienceDirect (www.sciencedirect.com), M. Alcott souligne que ces trois facteurs d'impact sont interdépendants : la variation de l'un d'eux favorise celle des deux autres. Ainsi, il est aujourd'hui largement reconnu que la croissance soutenue de la population mondiale depuis cinq mille ans résulte d'une série d'avancées technologiques remarquables, principalement dans le domaine de l'agriculture. En augmentant le rendement agricole par hectare cultivé, cha-

que progrès technique s'est soldé par une augmentation de la population mondiale, qui est passée de quelques millions d'individus à six milliards en moins de deux mille ans.

De même, les progrès techniques soutenus depuis plusieurs décennies dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'information, des communications, etc., ont causé une baisse des prix dans tous ces secteurs, qui a favorisé la diffusion des biens et techniques et augmenté la consommation individuelle moyenne.

Face à ce constat d'interdépendance, M. Alcott affirme qu'une stratégie environnementale visant à limiter un seul des trois facteurs d'impact sans considération pour les deux autres ne peut être efficace. Par exemple, la stratégie de « l'efficacité technologique » (efficiency strategy), qui vise à réduire l'apport d'énergie et de matériaux par unité de production – et donc à réduire l'impact technologique –, ne peut avoir d'effet positif sur l'environnement, puisqu'en diminuant le prix des biens et services produits elle induit une augmentation compensatoire de la consommation. « Cet effet rebond [des gains d'efficacité technique] sur la consommation globale et l'environnement a été analysé dès 1865 par William Stanley Jevons, qui a anticipé l'expansion des mines de charbon en Angleterre et ailleurs », souligne le chercheur.

Il en va de même avec la stratégie de « suffisance » (sufficiency strategy), ou de frugalité des nantis – puisqu'on ne peut attendre des personnes démunies qu'elles restreignent leur consommation –, décidée de

manière individuelle et autonome. En effet, le comportement frugal d'une fraction de la population aisée se traduit au plan économique par une diminution de la demande qui, selon les lois du marché, doit se solder par une baisse des prix qui profitera à d'autres personnes au pouvoir d'achat comparable ou un peu moindre... et par rebonds rétablira le niveau de consommation globale. « Si l'on peut soutenir qu'au plan purement personnel consommer moins est un bon choix, l'effet [d'un tel comportement individuel] sur l'environnement est en revanche très faible ou inexistant – particulièrement face à l'urgence de réduire la consommation mondiale de pétrole », précise M. Alcott.

Pour éviter ces « rebonds » entre les trois grands facteurs d'impact, l'économiste soutient que toute stratégie environnementale doit considérer le système dynamique P-A-T en interaction, et prévenir les effets des variations de chaque composante sur l'ensemble du système. « Puisque les stratégies de l'efficacité et de la frugalité souffrent toutes deux d'un large effet rebond, il semble plus sage de les abandonner en faveur de politiques environnementales qui soit taxent lourdement, soit rationnent les carburants fossiles sur une base nationale », poursuit-il. Et cela non seulement dans les pays riches, mais aussi dans les pays en développement – car ces derniers comportent également une fraction de population aisée, dont la consommation croissante de ressources et d'énergie alourdit l'impact écologique mondial et contribue au réchauffement climatique. ■

Anne Teyssèdre est consultante en écologie et auteure du DVD ROM *Quelle nature voulons-nous ? Observatoires et conservation de la biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, 2007.*

## APPRENEZ L'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE

## Cours intensifs en juillet - septembre 2008

- Prix du cours pour 4 semaines : 415 €
- Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : 874 €

Programme détaillé :  
Deutschkurse Universität Wien  
Universitätscampus, Alser Strasse 4,  
Hof 1.16, A-1090 Vienna  
Tél. : (+43 1) 4277 24101  
Fax : (+43 1) 4277 9241  
E-mail : WIHOK@univie.ac.at  
www.deutschlernen.at